



Briefing quotidien de PHM sur la 78ème réunion de l'OMS à l'AMS : Jour 1 (19 mai 2025)

Rapport préparé par l'[équipe WHO Watch](#) de PHM

Plénière du matin

La 78e Assemblée mondiale de la santé a débuté par la prestation de serment du Dr T. Herbosa (secrétaire à la santé, Philippines) en tant que président de l'AMS.

Le président, M. Herbosa, a officiellement ouvert l'Assemblée en appelant les États membres à renforcer leur soutien au multilatéralisme dans le domaine de la santé à la suite de l'absence des États-Unis et de leur intention de se retirer de l'OMS (et plus généralement de la santé mondiale). M. Herbosa a fait valoir ce qui suit :

"Nous devons continuer à mettre en place des institutions solides et des structures de gouvernance saines, car elles constituent les fondements d'une prise de décision efficace, promeuvent la responsabilité et favorisent la transparence, ouvrant la voie à des politiques et à des services plus équitables et plus inclusifs. En effet, une gouvernance de la santé centrée sur l'être humain, ancrée sur la couverture sanitaire universelle et axée sur des soins de santé primaires transformateurs, est un baromètre de notre engagement collectif en faveur des droits de l'homme."

Le président a également abordé la crise budgétaire à laquelle l'OMS est confrontée, incitant ses collègues à soutenir financièrement l'organisation (sans pour autant faire preuve d'une grande générosité) :

"Nous, les États membres, devons dépasser l'hésitation fiscale avec une détermination unifiée. En tant que président de l'AMS, j'exhorte chaque État membre à soutenir le cycle d'investissement de l'OMS, à appuyer l'augmentation de 20 % des contributions obligatoires et à donner à l'organisation la souplesse nécessaire pour agir rapidement, judicieusement et efficacement".

M. le Président passe au point 1.4, adoptant l'ordre du jour de l'Assemblée et répartissant les points entre les commissions A et B.

Dans ce qui est devenu une tradition annuelle, l'Assemblée mondiale de la santé a examiné une proposition de participation de Taïwan à l'Assemblée. **La Chine** s'est opposée à l'inclusion de Taïwan, affirmant que *"la question de Taïwan est une question interne à la Chine et un héritage de la guerre civile"* et que *"la proposition relative à Taïwan interfère dans les affaires internes de la Chine"*



Le délégué chinois s'oppose à la proposition d'inclure Taïwan dans les procédures de l'AMS

Au point 2, l'Assemblée a été informée des travaux des 155e et 156e sessions du Conseil exécutif, au cours desquelles le Conseil a examiné plusieurs points et sous-points et a adopté des décisions et des résolutions. Parmi , le 156e Conseil d'administration a recommandé à l'AMS d'adopter quatre résolutions sur : 1) le renforcement des capacités nationales en matière de prise de décision fondée sur des données probantes, 2) les maladies rares, 3) le renforcement du financement de la santé et 4) le renforcement des capacités en matière d'imagerie médicale.

Le Conseil a également recommandé à l'AMS d'adopter une résolution sur les conditions sanitaires dans les territoires palestiniens occupés. Le Conseil a pris note d'un rapport sur le traitement des allégations potentielles à l'encontre des directeurs généraux de l'OMS et a demandé aux présidents du Conseil exécutif et du Conseil d'administration de mener des consultations informelles avec les États membres sur cette question. En ce qui concerne les questions de personnel, le Conseil a décidé de nommer le prochain directeur régional pour l'Afrique lors de sa 157ème session et a reconduit le Dr Hans Henri P. Kluge dans ses fonctions de directeur régional pour l'Europe.

Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, a également prononcé le discours d'ouverture. Il a félicité l'organe intergouvernemental de négociation d'être *"enfin parvenu à un consensus"* sur la proposition d'accord sur la pandémie, dont l'adoption est envisagée par l'AMS76. *"J'attends avec impatience l'adoption de l'accord [sur la pandémie] et je me réjouis de le célébrer avec vous."*



Tedros lors de son discours d'ouverture

Commission A

Un bref moment de drame s'est produit au début de la commission A, lorsque la **Fédération de Russie** a exprimé son opposition à la participation de l'Union européenne à cette commission. La suggestion de la Russie n'a cependant pas été suivie d'effet puisque, après une brève intervention du conseiller juridique, l'Assemblée a décidé par acclamation de poursuivre la réunion.

Le point 16.2 a ensuite été abordé, au titre duquel l'Assemblée a examiné l'adoption du projet d'accord sur les pandémies. Lorsque le traité sur la pandémie a été présenté et que les États membres ont été invités à faire part de leurs observations, presque tous les États membres ont levé leur plaque pour faire part de leurs commentaires. Notamment, **la Palestine** s'est exprimée depuis l'Assemblée mondiale de la santé pour la première fois depuis qu'elle a obtenu le statut d'observateur l' dernière, en déclarant : "*Le temps que nous avons passé dans les sous-sols de l'OMS a été plus long que le temps que nous avons passé avec nos familles*".

La plupart des pays - du Nord comme du Sud - ont accueilli avec enthousiasme les résultats de l'INB, exprimant leur soutien à l'adoption de la résolution proposée. Les États membres ont félicité l'INB pour ses efforts inlassables et ont reconnu que l'accord sur la pandémie constituait une étape importante et historique, un outil permettant d'assurer la sécurité et la responsabilité au niveau mondial. De nombreux États membres ont exprimé leur soutien à l'accord sur la pandémie dans l'esprit de la protection du multilatéralisme. La nécessité de promouvoir l'équité et de faire preuve de solidarité face aux menaces de pandémie ont été les thèmes clés de nombreuses déclarations. Le délégué d'Haïti a déclaré : "*L'équité ne peut rester une théorie pour Haïti*", soulignant l'importance d'actions concrètes dans la mise en œuvre des principes convenus. L'esprit de la journée était que, comme l'a dit le coprésident de l'INB, "*aucun pays ne peut faire face à une crise mondiale tout* ".



Les coprésidents de l'INB présentent l'accord sur la pandémie et résument le processus de l'INB.

La plupart des pays (comme la **Guyane et le Brésil**) ont souligné l'importance du multilatéralisme dans le renforcement de la sécurité sanitaire mondiale. La centralité de l'approche "Une seule santé" a été mentionnée à plusieurs reprises comme un aspect exemplaire de l'accord (par exemple par l'**Autriche et la Barbade**). Les principes d'équité et de justice ont également été mentionnés à plusieurs reprises (**Ouganda et Équateur**).

Notamment, l'équité a été utilisée de deux manières au cours de la discussion : à la fois en demandant qu'elle soit renforcée et qu'elle soit gardée à l'esprit une fois l'accord mis en place, et pour décrire la direction vers laquelle l'accord a poussé les États, tandis que d'autres (en particulier les **membres du Global North**) semblaient affirmer que le traité avait réussi à saisir la priorité de l'équité dans la RPP en cas de pandémie.

Des pays comme l'**Afrique du Sud, l'Égypte, le Sénégal et l'Indonésie** ont souligné la nécessité d'un cadre juridiquement contraignant pour combler les lacunes critiques en matière de préparation et de réponse aux pandémies, telles que le partage des bénéfices, le financement durable, le transfert de technologies et le soutien aux États membres. **L'UE, la France, les Bahamas, Samoa, l'Angola, la Thaïlande, l'Australie, la Chine, Cuba** et bien d'autres encore, qui considèrent l'accord comme une étape cruciale vers une architecture mondiale de la santé plus équitable et plus résistante, ont appelé à l'adoption de l'accord conformément à l'article 19 de la constitution de l'OMS.

D'autres pays, dont l'**Inde** et la **Colombie**, tout en soutenant l'accord, ont souligné la nécessité d'examiner attentivement certaines dispositions, telles que le transfert de technologies et les droits de propriété intellectuelle.

Certains membres se sont montrés beaucoup plus critiques à l'égard du traité, notamment la **Bulgarie** qui a critiqué l'article 4 (sur la prévention) et l'article 5 (sur la santé). Plusieurs autres membres ont hésité à soutenir le projet. **L'Iran**, par exemple, s'est inquiété de l'absence de prévisibilité de l'application du traité.

et les restrictions financières en cas de pandémie. **Le Panama** a mis l'accent sur le droit au développement et a insisté sur la nécessité de terminer les négociations sur le mécanisme prévu d'accès aux agents pathogènes et de partage des avantages (PABS) avant de poursuivre la mise en œuvre de l'accord. La nécessité de cette position a été soulignée par la déclaration du Danemark, qui a demandé que le PABS reste non seulement volontaire, mais qu'il soit également conçu de manière à ce que les entreprises y adhèrent sur cette base non contraignante. **La Bulgarie, Israël, le Japon** et la **Hongrie** ont exprimé des inquiétudes quant à la clarté, la faisabilité et les implications potentielles de la PABS sur la souveraineté nationale et la participation de l'industrie. **La Bulgarie** a souligné en particulier ses préoccupations concernant le processus de négociation et le manque d'informations sur la mise en œuvre de la PABS. **Israël** et le **Japon** ont souligné la nécessité d'un système PABS raisonnable et viable, tandis que **la Hongrie** a insisté sur l'importance de préserver la souveraineté nationale.

Malgré ces objections, l'"*ambiance festive*" souhaitée par le **Bangladesh** s'est finalement concrétisée, puisque la résolution a été adoptée à une écrasante majorité par l'Assemblée. À la demande de la **Slovaquie**, la résolution a fait l'objet d'un vote (à main levée) - et onze pays ont profité de la possibilité de s'abstenir de voter - **mais la résolution a néanmoins été adoptée par 124 voix contre 0.**

Les abstentionnistes sont la **Bulgarie, l'Égypte, l'Iran, Israël, l'Italie, la Jamaïque, les Pays-Bas, le Paraguay, la Pologne, la Russie** et la **Slovaquie**. Les raisons de l'abstention vont de l'absence de consensus autour de la décision à l'opacité présumée du comportement de certaines parties avant la décision (**Égypte**), en passant par les inquiétudes concernant la souveraineté des États (**Russie, Italie**), la nécessité de faire précéder l'accord par des "processus nationaux" (**Pologne**) et l'inachèvement de la PABS (**Iran, Bulgarie**).



Pays votant massivement en faveur de la résolution sous 16.2